



HAL
open science

Les anagrammes de Saussure après un demi-siècle

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Les anagrammes de Saussure après un demi-siècle. *Studi italiani di linguistica teorica e applicata*, 2019, 48 (2), p. 261-276. hal-02424732

HAL Id: hal-02424732

<https://hal.science/hal-02424732>

Submitted on 28 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les anagrammes de Saussure après un demi-siècle

Pierre-Yves Testenoire

Sorbonne Université / Histoire des Théories Linguistiques

Abstract

Saussure's anagram theory was discovered half a century ago. The first objective of this paper is to critically assess the reception of the anagrams between 1960 and 1980. It will then examine aspects of Saussure's research, not revealed in the first reception, in the notebooks of anagrams. This analysis highlights the interconnection of the study of anagrams with a network of other research, conducted by Saussure at the same time. Several similarities can be drawn between all of the research: (1) arithmetic approach of the signifier, (2) verbal metrics, (3) importance of a comparative and historical method in linguistics. To conclude, these elements give an overview of the Saussurian theory of anagrams which is very different from the conceptions inherited from the reception of anagrams in the 60s and the 70s.

1. Introduction

Il y a un demi-siècle, le monde scientifique découvrait l'hypothèse des anagrammes de Ferdinand de Saussure. En février 1964, le *Mercure de France* publie un article où Jean Starobinski présente et commente les premiers extraits des cahiers d'anagrammes de Saussure. Quatre articles, avec de nouveaux extraits, suivent jusqu'en 1971, date à laquelle Starobinski les réunit dans un ouvrage chez Gallimard, *Les mots sous les mots*. Ces publications suscitent un engouement immédiat. Au tournant des années 1960-1970, les anagrammes de Saussure se retrouvent au centre d'enjeux théoriques sur l'interprétation des textes auxquels participent les grandes figures intellectuelles d'alors : Jakobson, Lacan, Barthes, Derrida, Kristeva... Les débats sont passionnés : certains élèvent les anagrammes au rang de « seconde révolution saussurienne » quand d'autres n'y voient qu'« une recherche fourvoyée »¹. Cet engouement pour les anagrammes dure une quinzaine d'années : jusqu'à la fin des années 1970, des dizaines d'études leur sont consacrées chaque année². L'intérêt pour cette question décroît sensiblement à partir du début des années 1980, avant de connaître une légère recrudescence dans les années 2000.

Ce demi-siècle de réception appelle plusieurs constats :

1.1. Le décalage entre l'engouement pour les anagrammes et l'étranglement du corpus édité

Les manuscrits d'anagrammes forment un ensemble de plus d'une centaine de cahiers d'écoliers, soit environ 2500 feuillets écrits. Or, la quasi-totalité de la réception des anagrammes s'est fondée, et continue largement de se fonder, sur les extraits réunis par Jean Starobinski dans *Les mots sous les mots*, extraits qui constituent moins de 5% de l'ensemble

¹ Le thème de la « seconde révolution saussurienne » est développé pour la première fois par T. Aron (1970) ; l'expression « recherche fourvoyée » figure, quant à elle, dans un article de G. Mounin (1972 : 68). Sur les caractéristiques de la réception des anagrammes de années 60-70, v. Testenoire (2016).

² Voir l'inflation des titres dans la bibliographie de la période établie par I. Callus (2002).

des anagrammes. L'ouvrage pose, en outre, des problèmes philologiques. L'ambition des *Mots sous les mots* n'est précisément pas d'ordre philologique mais, selon l'optique critique dont l'auteur est un des plus illustres représentants, thématique. La logique qui préside à la sélection, au découpage et à l'agencement des extraits ne relève ni de la chronologie ni de la disposition des manuscrits mais du commentaire de Jean Starobinski. On trouve, par exemple, un cahier dont les extraits se trouvent disséminés à trois endroits de l'ouvrage : la première partie à la page 30, un autre morceau aux pages 46-47, un troisième aux pages 135-136. L'ouvrage de référence autour duquel s'est construit la réception offre également une vision parcellaire de la recherche saussurienne : elle est, par exemple, exclusivement centrée sur les anagrammes dans la littérature latine. Depuis une trentaine d'années, d'autres segments du corpus des anagrammes ont été édités : les anagrammes dans la poésie germanique (Shepherd, 1986), des extraits de cahiers sur la poésie védique (Shepherd, 1982) et sur Lucrèce (Gandon, 2002), l'intégralité de ceux sur Homère (Saussure, 2013), mais l'immense majorité des anagrammes saussuriens reste encore inédite à ce jour.

1.2. La pluralité des champs disciplinaires concernés

Ce qui frappe, en second lieu, est la pluralité des champs disciplinaires concernés par la lecture des anagrammes. La première réception est surtout le fait de théoriciens du texte et de la littérature – Barthes (2015 [1967]), Kristeva (1967), Aron (1970), Todorov (1972), Riffaterre (1979) –, de philosophes – Derrida (1967), Lotringer (1974), Baudrillard (1976) –, de psychanalystes – Lacan (1966), Irigaray (1974) –, voire d'écrivains – Deguy (1969), Ricardou (1971). Cet engouement des théoriciens du texte littéraire tranche avec le silence observé par la plupart des linguistes de l'époque. Les rares linguistes à s'y intéresser alors sont motivés par leur ouverture interdisciplinaire : sur les questions de poétique – Jakobson (1970), Wunderli (1972) – ou sur la pensée lacanienne (Milner, 2009 [1978]). L'intérêt proprement linguistique du questionnement développé par Saussure ne sera analysé que plus tardivement. Après le livre de Wunderli (1972), il faudra attendre le tournant des années 2000 pour que d'autres linguistes consacrent des monographies aux anagrammes saussuriens : Ferrandiz (1998), Gandon (2002), Bravo (2011), Testenoire (2013).

1.3. Le caractère essentiellement présentiste de la réception

Le troisième constat, corollaire des deux précédents, est la nature essentiellement présentiste des lectures des anagrammes effectuées depuis cinquante ans³. L'absence, jusqu'à une date récente, de traitement philologique des textes saussuriens relatifs aux anagrammes et la réception immédiate de ces textes en dehors du champ de la linguistique n'ont pas favorisé l'analyse des enjeux qui présidaient à la démarche de Saussure. La postérité s'est surtout attachée à substituer à l'horizon gréco-latin qui était celui de Saussure la problématique de la poésie moderne depuis Mallarmé. Les années soixante-dix ont ainsi vu fleurir quantité d'études

³ Nous prenons ici le terme de « présentiste » dans un sens plus restreint que F. Hartog ne l'a théorisé, en nous limitant à son sens technique qu'il résume de la façon suivante : « l'approche présentiste est celle qui considère le passé en ayant en vue le présent, alors que l'historiciste met en avant le passé pour lui-même » (Hartog 2003 : 278).

mettant au jour des anagrammes dans des textes d'époque variée, avec une prédilection pour la poésie moderne. Parallèlement, la réception a entrepris de reprendre l'hypothèse de l'anagramme là où Saussure l'avait abandonnée, en puisant ailleurs les moyens de son dépassement : chez Freud, chez Bakhtine, chez Benveniste, dans le formalisme russe, dans la grammaire générative... Les théories des paragrammes de Kristeva (1967), des hypogrammes de Riffaterre (1979) ou celle des structures anagrammatiques de la poésie de Sasso (1982 ; 1993) sont des exemples de ces interprétations présentistes dans lesquelles la théorie saussurienne joue essentiellement le rôle d'*impetus*.

À rebours de ces lectures présentistes, l'approche des anagrammes que nous proposons est de nature historiciste. Elle se donne pour objectif de comprendre la démarche de Saussure par un examen détaillé et de première main de ses textes manuscrits. Cette approche s'inscrit dans le courant actuel du renouveau de la philologie saussurienne qui fait suite à la découverte, au tournant des années 2000, d'un lot important de nouveaux manuscrits du linguiste. On s'attachera ici à mettre en évidence ce que la prise en compte de l'ensemble des manuscrits permet de dire de nouveau sur la recherche des anagrammes. On insistera sur plusieurs aspects obliés ou minorés par la réception fondée sur la seule lecture des *Mots sous les mots* : (1) l'inscription des anagrammes dans un réseau d'autres recherches sur la versification ; l'importance (2) de l'approche arithmétique, (3) de la métrique verbale et (4) de la linguistique historique et comparée pour comprendre la démarche saussurienne.

2. Une recherche insérée dans un réseau d'autres recherches

La recherche des anagrammes ne constitue pas un isolat dans la production scientifique de Saussure et dans son itinéraire. L'exploration des travaux manuscrits laissés par le savant montre que sa réflexion sur la structure des textes poétiques est amorcée près d'une vingtaine d'années avant qu'il ne formule l'hypothèse des anagrammes. Cette hypothèse s'inscrit donc dans un réseau d'autres recherches qui la précèdent, la suivent et l'accompagnent. De fait, cinq grandes recherches d'ordre poétique peuvent être distinguées dans les archives laissées par le savant :

- (1) Un travail sur la versification des poèmes homériques pour une communication à la Société de linguistique de Paris en 1889 ;
- (2) Des travaux sur la versification française en lien avec un cours que Saussure donne sur ces questions entre 1900 et 1909 ;
- (3) Une recherche sur la versification du plus ancien mètre de la poésie latine – le vers saturnien – en 1906 ;
- (4) Des recherches sur le principe de symétrie phonique dans le Rig Véda entre 1906 et 1909 ;
- (5) La recherche des anagrammes dans des textes grecs, sanskrits, latins, en vieux haut-allemand et en moyen haut-allemand, qui court également entre 1906 et 1909⁴.

⁴ Pour une présentation synthétique de ces différentes recherches, nous nous permettons de renvoyer à Testenoire (2017) ; pour une exploitation plus approfondie de l'ensemble de ces matériaux : v. Testenoire (2013).

À ces cinq grandes recherches, il convient d'ajouter des remarques plus ponctuelles sur les systèmes de versification qui se rencontrent dans les notes sur le lituanien ou sur les langues germaniques. Aucun de ces travaux n'a donné lieu à une publication du vivant de Saussure. Aucun non plus – si l'on excepte les manuscrits sur la versification française – n'a suscité l'intérêt des chercheurs⁵. Ces différentes recherches sont pourtant fondamentales pour comprendre ce qui est à l'œuvre dans le chantier des anagrammes.

L'hypothèse des anagrammes est directement issue, on le sait, d'un questionnement sur la versification des plus anciens mètres de la poésie latine : les vers saturniens. Ces vers, dont on n'a conservé qu'un corpus restreint par des inscriptions épigraphiques et des témoignages tardifs, constituent une énigme métrique depuis l'Antiquité. Un débat agite les savants de la fin du XIX^e siècle pour savoir s'il s'agit d'un vers quantitatif – comme les mètres de la poésie latine sur les modèles grecs – ou s'il s'agit d'un vers accentuel – comme le deviendra le vers latin à partir du III^e siècle. C'est dans ce cadre que prend place la recherche de Saussure. En essayant de trouver une explication quantitative du vers saturnien, Saussure s'interroge sur les phénomènes d'allitération qu'on y rencontre fréquemment. Il développe alors l'hypothèse que les itérations phoniques participent de la structure de ce vers, selon un principe qu'il appelle « loi de la paire » ou « loi de symétrie » : chaque phonème serait tenu de figurer dans le vers en nombre pair. En vérifiant ce principe de parité phonique dans les vers saturniens puis dans d'autres corpus – les poèmes homériques, les stances du Rig-Véda – Saussure s'interroge sur le rôle des phonèmes, laissés en nombre impair, qui échappent au principe de parité phonique et qui forment ce qu'il appelle le résidu. Il formule alors l'hypothèse que ce résidu soit signifiant et soit la trace de « thèmes » lexicaux, ce qu'il appelle des « mots-thèmes », à partir desquels seraient composés les poèmes. Les vers des plus anciens poèmes sanskrits, grecs et latins seraient ainsi composés selon un principe de dissémination de syllabes de « mots-thèmes » : c'est l'hypothèse des anagrammes. Ainsi formulée, cette hypothèse sera vérifiée, trois ans durant, sur des corpus variés.

Ce questionnement métrique explique non seulement la genèse de l'hypothèse anagrammatique mais aussi la poursuite du travail après l'abandon de celle-ci. Car, pour Saussure, parité phonique et anagramme forment l'avant et le revers d'un même phénomène. Lorsqu'en juillet 1906, il formule l'hypothèse de l'anagramme, il n'abandonne pas pour autant la loi de la paire. Il effectue plutôt un renversement de perspective dans ses hypothèses de travail : l'idée du résidu, comme principe d'organisation du vers, devient l'hypothèse centrale sous la forme du « mot-thème » et la parité phonique passe au second plan. Ainsi les cahiers d'anagrammes ne se contentent pas d'identifier les « mots-thèmes » présents dans les vers, bien souvent ils dégagent aussi la parité des éléments inutiles à l'anagramme, selon un principe que Saussure justifie avec une métaphore picturale :

Il y aurait lieu un peu partout, et dans les vers que nous venons d'étudier comme ailleurs, de s'arrêter aux particularités des syllabes inutiles à l'anagramme. Très souvent on cherche à les rendre ~~homogènes~~ plus ou moins homogènes et symétriques (entre elles) -

⁵ Les manuscrits sur la versification française sont les seuls à avoir suscité un nombre conséquent d'études – citons, sans être exhaustif : Shepherd (1990), Angeli (1991), Choi (1997 : 274-290), Arrivé (2009), Laplantine (2012), Joseph (2012 : 448-452) et Testenoire (2013 : 44-51). Une édition intégrale de ces manuscrits a été récemment proposée par F. Gandon : Saussure (2017).

en vertu du simple principe qu'un dessin quelconque se détache mieux sur un fond uni que sur un fond irrégulier et bariolé. (Saussure, 2013 : 211).

Dans la conception de Saussure, chaque élément phonique qui compose le vers serait pris dans une des deux réglementations, figurant soit par imitation d'un thème, soit par écho annulatif à un autre phonème. L'hypothèse est totalisante : les deux mouvements qui travaillent la structure du vers en sens inverse se complètent. Aussi, quand au printemps 1909, Saussure renonce à l'hypothèse des anagrammes, il n'abandonne pas celle d'une composition poétique par parité phonétique. La trentaine de cahiers relatifs à la vérification de ce principe dans les strophes du Rig-Véda, dont une partie est rédigée après l'abandon du travail anagrammatique, prouve que cette hypothèse occupe une place au moins aussi importante que l'idée de l'imitation d'un « mot-thème ».

La recherche des anagrammes prend corps dans un terreau de questionnements sur le vers dont certains – comme ceux relatifs au vers homérique, par exemple – préoccupent le linguiste depuis longtemps. Cet ancrage métrique donne sa cohérence au parcours anagrammatique : c'est bien un principe formel de composition poétique que Saussure a en vue. Sans cet ancrage, on ne comprend pas pourquoi le linguiste se pique d'aller chercher des noms cachés dans les textes gréco-latins. C'est alors qu'on fait des anagrammes une quête herméneutique, voire cryptique, dont le but serait de dégager les secrets des textes, contresens tenace hérité de la réception des années 1960-1970.

3. Une approche arithmétique du signifiant

Les anagrammes partagent avec les autres travaux de poésie de Saussure plusieurs caractéristiques communes. L'une d'entre elles est que toutes ces recherches développent une approche arithmétique de la matière phonique des poèmes.

Le premier travail d'ampleur que le linguiste mène sur les textes poétiques – celui sur la versification des poèmes homériques en 1888-1889 – est un travail statistique. Saussure établit la statistique complète, dans les quarante-huit chants de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, des fins de mots à différentes positions du vers. Il entreprend de montrer que, dans chaque chant, la proportion des fins de mot à deux positions métriques, après le premier pied (diérèse 1) et après le quatrième pied (diérèse 4), se répartit selon une règle de relation inverse. « On constate le fait bizarre », écrit-il dans le compte rendu de sa communication fait à la Société linguistique de Paris, « que le nombre des vers où le premier pied finit avec un mot est dans chaque chant *en raison inverse* de ceux où le quatrième pied finit ainsi. Quand le premier chiffre dépasse 52¹/₂%, l'autre tombe au-dessous de 61¹/₂%, et réciproquement sans exception » (Saussure, 1922 : 602)⁶.

Saussure aborde le problème du saturnien avec, en vue, le même type de solution chiffrée. Ses premières hypothèses pour expliquer la structure de ce vers reposent sur des règles arithmétiques régissant la distribution des éléments phoniques : chaque phonème doit figurer en nombre pair dans le vers et, en cas d'imparité, doit être rattrapé sur le vers suivant. Comme la comptabilité de cette parité phonique et le contrôle des rattrapages suscitent des « opérations

⁶ Sur cette recherche, v. Testenoire (2008). Pour un développement de l'intuition de Saussure à l'aide d'outils informatiques, v. Bouvier (2015).

et des combinaisons arithmétiques à faire dresser les cheveux sur la tête »⁷, Saussure y renonce au profit de l'anagramme avant, on l'a vu, d'y revenir. De fait, pour expliquer les phénomènes de répétitions phoniques qu'il observe dans les poèmes, Saussure ne cesse de balancer entre deux hypothèses : celle d'une « homophonie [qui] serait du reste libre » autour de l'imitation d'un thème ; et celle d'une « homophonie réglée par le chiffre » (Saussure in Testenoire, 2008a : 250). Deux positions qu'il articule dans des proportions variables au fur et à mesure de sa recherche.

L'imaginaire arithmétique qui gouverne l'approche saussurienne de la structure phonique des poèmes a deux traductions concrètes : dans la démarche du chercheur pour la réception du poème, dans la projection de celle du poète pour sa production. L'hypothèse d'un règlement chiffré du signifiant des poèmes impose au chercheur deux méthodes. La méthode statistique, tout d'abord, à laquelle Saussure a largement recours : il consacre des centaines de pages, non seulement à la statistique des diérèses dans les vers homériques, mais aussi à la comptabilité de différentes unités phonétiques – syllabes, phonèmes, consonnes implosives et explosives, etc. – dans des poèmes sanskrits, grecs, latins, allemands ou français⁸. C'est que Saussure attribue un gage de scientificité à la méthode statistique. Elle est à même de placer le chercheur « dans une position inexpugnable », écrit-il en 1904 : « c'est vers cette méthode que nous tendions, ou que c'est cette méthode que nous préparions [...] dans notre grand effort pour dégager les faits et les mettre à part de toute interprétation. » (Saussure in Testenoire, 2008 : 51). Autre méthode, souvent invoquée mais jamais pratiquée : le calcul de probabilité ou le « calcul des chances » (cf. Starobinski, 1971 : 50, 131-132, 151). Pour évacuer le soupçon du hasard ou de la subjectivité qui pèse sur ces découvertes, Saussure envisage de calculer la probabilité d'obtenir ses anagrammes dans un texte en tenant compte du nombre fini des phonèmes d'une langue. Il y renonce finalement car « ce calcul [...] défierait les forces des mathématiciens eux-mêmes » (Starobinski, 1971 : 132).

En regard de sa propre démarche, Saussure projette dans la pratique des poètes une même approche arithmétique du signifiant :

C'est depuis le temps indo-européens que celui qui composait un carmen avait à se préoccuper ainsi, d'une manière *réfléchie*, des syllabes qui entraient dans ce carmen, et des rimes qu'elles formaient entre elles ou avec un nom donné. Tout *vātes* était avant tout un spécialiste en fait de phonèmes. (Saussure in Benveniste, 1964 : 114).

En tant que « spécialistes de phonèmes », les poètes devaient « avant tout se pénétrer des syllabes, et combinaisons phoniques de toute espèce, qui se trouvaient constituer son THÈME » (Starobinski, 1971 : 23) puis structurer leurs vers avec ces syllabes selon des règles précises. La composition poétique, telle que Saussure l'envisage, repose donc sur une analyse et une comptabilité phonétiques, au besoin assistées, pour les temps archaïques où l'on ne disposait pas de l'écriture, d'un système de cailloux ou de baguettes⁹. Si de telles régularités s'observent dans des poèmes, c'est qu'un calcul phonétique régit leur composition. Les anagrammes sont

⁷ Lettre à C. Bally du 22 juillet 1906 (Amacker, 1994 : 107).

⁸ Pour un aperçu sur ces manuscrits de comptabilité phonétique, v. Testenoire (2013 : 51 et 78).

⁹ Sur cette hypothèse, dite du *Stab*, v. Testenoire (2012) et (2013 : 229-238).

« fondés sur un juste calcul de la sensation chez l’auditeur » imputable aux poètes (Saussure, 2013 : 267).

4. De la métrique verbale au « mot-thème »

Second trait caractéristique de ces travaux sur les textes littéraires : l’attention portée aux questions de métrique verbale. Saussure place, en effet, au cœur de ses recherches une unité, le mot, dont le rôle et la place dans le vers sont appréhendés comme des principes structurants de la création poétique. Une note, conservée dans les manuscrits de versification française, illustre bien cette attitude :

Oublié par la plupart

Métrique est un compte en partie double <et la clarté de la métrique dépend uniquement de la conséquence avec laquelle on observe cette vérité>. — Il y a un schéma métrique à réaliser, <chose abstraite> et il y a d’autres part des mots concrets qui se prêtent plus ou moins à entrer dans ce schéma. ~~Par conséquent~~ La question est <depuis le commencement> de savoir dans quelle position se trouvent les mots vis-à-vis du vers ; car si’il n’y avait pas cette question, cela prouverait qu’en alignant les mots d’une manière quelconque on tombe toujours sur un schéma métrique, et qu’il n’y a donc ni difficulté à faire un vers ni intérêt. (Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 3970/f, f. 8)¹⁰

La prise en compte de cette « essence double de la métrique » est au cœur de la démarche poéticienne de Saussure. Son approche du vers se fonde sur cette dualité entre le « schéma abstrait » (ou le « schéma métrique ») du vers et son « schéma concret » (qu’il appelle aussi son « schéma verbal »), c’est-à-dire la distribution des unités linguistiques dans le cadre du mètre. Ce qui intéresse Saussure est comment la distribution de ces unités s’articulent et entrent en tension avec les principes métriques du vers, qu’ils soient quantitatifs, accentuels ou syllabiques. C’est pourquoi il étudie le rôle de la fin de mots dans le vers homérique, qui n’est pas un principe structurant de ce mètre. En posant qu’« il faudrait reconnaître une valeur à la *fin de mot* » dans ce vers, Saussure procède bel et bien à un travail de métrique verbale : son travail précède d’une cinquantaine d’années les découvertes majeures sur la structure verbale de l’hexamètre dactylique effectuées, à partir du même principe, par O’Neil (1942). De la même façon, Saussure consacre plusieurs développements, dans ses manuscrits sur la versification française, à une « théorie de l’ictus » en français (v. Saussure, 2017 : 40 seq. et 132 seq.), c’est-à-dire à la tension entre l’accent métrique (qu’il appelle l’ictus) et l’accent tonique. Il s’intéresse spécifiquement aux cas où l’accent métrique ne porte pas sur la dernière position du mot, position habituelle de l’accent tonique en français. En étudiant comment l’accentuation des mots peut varier selon leur distribution dans le vers, il pose encore le problème de l’articulation entre schéma abstrait et schéma concret.

Mais c’est surtout dans les recherches sur le vers saturnien que la dualité entre schéma concret et schéma abstrait est particulièrement développée. On y trouve en particulier ce texte, où Saussure aborde le problème de la transmission des mètres d’une langue à l’autre :

¹⁰ Pour la transcription des manuscrits saussuriens déposés à Bibliothèque de Genève (désormais BGE), nous adoptons les conventions suivantes : ~~XXX~~ indique un texte barré ; <XXX> un ajout interlinéaire ou marginal. Nous résolvons les abréviations.

C'est ici qu'il y aurait lieu de formuler un principe, tantôt ~~reconnu~~ <observé> ~~en pratique~~ tantôt <quand il s'agit de <on vient à> l'application> <tantôt observé comme par hasard quand on vient à l'application> <tantôt> méconnu <même> en pratique, mais en théorie tellement important qu'il est singulier de ne le voir figurer nulle part. <À moins qu'il ne s'agisse de poésie savante,> Les schémas métriques, tout à fait de même que les règles ~~morphologiques et~~ grammaticales, ne se transportent d'une génération à l'autre que par les exemples concrets, <ou plutôt> n'existent de moment en moment ~~en moment~~ que par l'interprétation que l'esprit <ou l'oreille> fait de ces exemples. Ceux-ci ont-ils à subir <par le temps> quelque dommage matériel, ~~ce n'est pas le schéma~~ (d'un caractère général, comme la syncope d'une catégorie importante de syllabes), ce ne sont pas les nouvelles formes qui cèderont au schéma abstrait, c'est le schéma abstrait qui changera pour s'accommoder aux nouvelles, par la raison majeure que son canon n'est nulle part consigné ailleurs que dans ces formes concrètes. C'est ainsi que si on prend le décasyllabe français, la seule chose absolument sûre d'avance, au cas où il ~~dérivait de~~ <correspondît à> une forme de vers latine, est qu'il ne ~~correspondra~~ <peut pas> <dérivera> pas à <d'> un décasyllabe latin, étant donné que ~~sur quatre mots français~~ les trois quarts des mots français offrent une syllabe de moins que leur forme latine. ~~et que la formule « décasyllabe est une mot vain hors des~~
(BGE, Ms. fr. 3962/4, f. 14v)

L'argumentation repose sur une comparaison entre transmission linguistique et transmission de formes métriques. Dans les deux cas, Saussure affirme le primat du schéma concret en diachronie. Ce qui assure la transmission de la langue, ce ne sont pas les modèles élaborés par les grammairiens (« les règles grammaticales ») mais bien des éléments concrets, c'est-à-dire des paroles attestées, interprétées par l'esprit des sujets parlants et réélaborées en paradigme. De la même façon, la transmission des formes métriques ne procède pas par les modèles métriques abstraits : ce qui se transmet ce sont des vers ou des portions de vers dont sont déduits et réaménagés, de génération en génération, les schémas métriques. En d'autres termes, le schéma concret – la séquence de mots et son rythme – prime sur le modèle métrique abstrait qui en découle.

À la réalisation de ces « mots concrets » dans le schéma métrique d'un vers, Saussure donne le nom de « schéma verbal », qu'il définit de la façon suivante :

Si l'on applique, faute de ~~mei~~ meilleur terme, le nom de Schéma verbal ~~aux~~ à la manière dont un vers se décompose ~~selon~~ par MOTS, et non par pieds ; aux « figures vocales » ~~qui~~ qui <le> constituent, ~~ce vers~~ ; pour rester dans le même emploi un peu ~~déplaisant~~ <abusif et déplaisant> de verbum, ou du français verbal ; il n'y a ~~certainement~~ pas de vers qui, plus que le saturnien, se prête immédiatement à l'établissement ~~du sché~~ d'un certain schéma verbal, souffrant très peu de variations, ~~d'un vers à l'autre~~. dans son <l'>ensemble des exemples. (BGE, Ms. fr. 3962/10, f. 21v)

Aussi, lorsqu'il compare les mérites respectifs des explications quantitatives et accentuelles du vers saturnien, Saussure accorde une grande importance à l'articulation de ces explications avec son schéma verbal. La répartition des mots dans le vers est une des hypothèses avancées pour expliquer le saturnien :

Si quelqu'un, hors d'une idée préconçue et de toute doctrine métrique, était invité à dire, après avoir lu seulement quinze ou vingt saturniens, ce qui le frappe dans ce genre de vers, ~~il n'est pas douteux~~ sa réponse ~~porterait~~ serait que de tels vers sont <indubitablement> remarquables pour commencer régulièrement par 2 mots ayant <qui sont> chacun <de> 2 syllabes, [...] (BGE, Ms. fr. 3962/2, f. 1)

Partant de ce constat, Saussure dresse ainsi la liste des vers saturniens présentant ce schéma verbal initial (deux mots dissyllabiques et mot trisyllabique) :

C'est à ces premiers caractères, concernant d'une part le schéma verbal du 1^{er} hémistiche (disyll. + disyll. + trisyll.), d'autre part la longue pénultième de l'hémistiche, que ~~nous nous s'adre~~ nous bornons ~~pour le moment~~ <provisoirement> notre attention : ~~les vers, eependant, seront~~

Quoius forma vīrtūtei ||
Annos gnatus vīgīntī ||
Consol Censer aidīlis ||
Terra Publi prōgnātum ||
gnaivod patre prōgnātus ||
Honos fama vīrtūsque ||
Quoiei vita dēfēcit (BGE, Ms. fr. 3962/2, f. 2)

Ce prisme verbal des analyses poétiques culmine avec la théorie anagrammatique puisque le concept de « mot-thème » y remplace les lois de régularité phonique comme principe de composition poétique. La structure du vers est, selon cette hypothèse, déterminée par celle d'un mot ou d'un syntagme – le « thème » – qui est le plus souvent présent dans le vers-même ou dans son entourage textuel. Une pièce poétique n'est dès lors plus considérée comme un total phonétique régi par des lois d'équilibre interne mais comme un réseau d'écho à une unité lexicale donnée. Par conséquent, les analyses développées dans les cahiers ne prennent plus pour base le vers ou le groupe de vers pris dans sa totalité, comme dans le cas des analyses de comptabilité, mais les unités lexicales ou les groupes d'unités lexicales qui le composent, en ce qu'elles font écho au « mot-thème ». Tout l'appareil méthodologique mis en place dans les cahiers d'anagrammes – complexe, mannequin, entourage topique, polysyllabisme, etc.¹¹ – cherche à faire ressortir la « figure vocale » du mot-thème, et notamment ses frontières initiales et finales, dans le texte poétique. En cela, l'anagramme s'inscrit bien dans ce prisme du schéma verbal qui dessine une des lignes de force entre les différents travaux de poétique de Ferdinand de Saussure.

5. Un ancrage dans les problématiques et les méthodes de la grammaire comparée

La démarche qu'entreprend Saussure avec ses anagrammes s'ancre dans les problématiques et les méthodes de la grammaire comparée. Cette inscription dans le paradigme de la grammaire comparée se reconnaît, au moins, à deux traits : premièrement, une approche formelle des textes, qui passe par l'étude de problèmes de versification des textes appartenant à d'anciennes

¹¹ Sur les outils et les concepts créés par Saussure pour ses analyses anagrammatiques, v. Gandon (2002 : 90-105) et Testenoire (2013 : 119-190).

traditions poétiques ; deuxièmement, la prise en compte empirique d'une diversité de langues, et spécifiquement les langues qui sont au cœur du programme scientifique de la grammaire comparée : le sanskrit, le grec, le latin et les langues germaniques.

Dès le début de sa recherche, Saussure aborde de front des textes de différentes langues et les confronte entre eux. Sa démarche entre en résonance avec les premiers travaux, qui sont menés à la même époque, de comparaison entre des mètres et des tournures phraséologiques de différentes traditions poétiques¹². Avec l'anagramme et la parité phonique, Saussure postule un principe de composition commun à au moins quatre grandes traditions poétiques : sanskrite, grecque, latine et germanique :

J'affirme en effet (comme étant ma thèse dès ici) que le poète se livrait, et avait pour ordinaire métier de se livrer à l'analyse phonique des mots : que c'est cette science de la forme vocale des mots qui faisait probablement, des les plus anciens temps indo-européens, la supériorité, ~~ou~~ la qualité particulière, du Kavis des Hindous, du vātēs des Latins, etc. (Saussure 2013 : 390)

Les plus anciens poètes sont détenteurs d'un savoir phonologique élaboré : ce sont « avant tout , » écrit Saussure, « [des] spécialiste[s] en fait de phonèmes » (Benveniste, 1964 : 114). Le linguiste consacre une partie de ses cahiers à réfléchir aux modalités historiques de la transmission de ce savoir phonologique et aux reconfigurations, à travers le temps, des fonctions attribuables aux anagrammes selon les époques, les publics, les genres poétiques.

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'étude de similitudes métriques et formulaires entre des pièces poétiques relevant de langues et de traditions différentes a conduit à formuler l'hypothèse que ces similitudes étaient imputables à un héritage commun. Cette hypothèse, qui a donné corps au cours du XX^e siècle au champ de la « poésie indo-européenne », s'est développée sans connaître les travaux de Saussure relatifs aux anagrammes. Plusieurs savants ont mis au jour, par d'autres voies, l'existence de jeux phonologiques extrêmement élaborés dans les plus anciennes productions poétiques de différentes traditions. Aussi plusieurs comparatistes découvrant sur le tard la recherche des anagrammes – Toporov 1981, Bader 1993, Watkins 1995, Katz 2009 – ont-ils souligné la justesse des intuitions saussuriennes sur la sophistication des jeux phonologiques dans la poésie archaïque et sur le savoir imputé alors aux poètes.

Conclusion

L'intérêt que Saussure porte à la littérature, loin d'être anecdotique, traverse littéralement son itinéraire scientifique. Si cet intérêt n'est pas visible dans les travaux publiés de son vivant, il occupe une place non marginale dans sa production : les différentes recherches de poésie représentent près d'un tiers des manuscrits du linguiste qui nous soient parvenus.

Quand Saussure aborde les textes littéraires, il le fait en tant que linguiste. Son entrée se fait *via* des interrogations à caractère métrique, à ne pas prendre dans un sens étroit : ce qui l'intéresse c'est comment les formes poétiques imposent à la langue certaines configurations, et vice versa. Les questionnements qui s'y déploient touchent aussi bien au rôle des frontières

¹² Sur les travaux de métrique comparée de Saussure et sa contribution au champ de la poésie indo-européenne comparée, v. Testenoire (2017 : 116-122).

de mots dans le vers, aux déplacements d'accent qu'aux phénomènes d'échos et d'itérations phoniques. Et la recherche des anagrammes, qui découle de ces travaux, engage des hypothèses plus vastes : sur les modalités de composition des textes archaïques, sur la question de leur transmission, sur le rôle de l'écriture et de l'oralité dans ces processus, sur la validité des comparaisons métriques et phraséologiques entre différentes traditions poétiques...

La teneur de ces questionnements est longtemps demeurée invisible. Plusieurs raisons à cela parmi lesquelles le déplacement de l'horizon scientifique entre le moment de la production des cahiers d'anagrammes et celui de sa réception un demi-siècle plus tard. Les rapports entre linguistique et littérature se posent, en effet, en des termes très différents à la fin du XIX^e siècle et dans les années 1960-1970. Les questions que se pose un savant comme Saussure, formé à la linguistique historique et comparée des langues indo-européennes, ne sont pas celles des premiers lecteurs des anagrammes, davantage préoccupés par les problématiques de la structure du texte, de son inconscient ou des limites de son interprétation. Un demi-siècle après ces premières réceptions, et un siècle après la rédaction des cahiers d'anagrammes, il vaut la peine d'y lire, à nouveau frais, la façon dont Saussure travaille les rapports entre langue et littérature.

BIBLIOGRAPHIE

Archives Ferdinand de Saussure

Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 3951-3974.

Bibliothèque de Genève, Arch. de Saussure 366-388.

- Amacker R. (1994), « Correspondance Bally-Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 48, p. 95-127.
- Angeli F., 1991, « Un inedito saussuriano sul verso francese : schizzi di una poetica ? », *Studi e Saggi Linguistici* 31, p. 145-159.
- Aron R. (1970), « Une seconde révolution saussurienne ? », *Langue française* 7, p. 56-62.
- Arrivé M. (2009), « La rime dans l'enseignement de Ferdinand de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 62, p. 103-115.
- Bader F. (1993), *Anagrammes et Allitérations*. Louvain – Paris : Peeters.
- Baudrillard J. (1976), *L'échange symbolique et la mort*. Paris : Gallimard.
- Benveniste E., 1964, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21, p. 93-130.
- Barthes R. (2015 [1967]), « Genèse d'un séminaire inédit », M. O'Sullivan (Éd), *Genesis* 39, p. 133-164.
- Bouvier D. (2015), « Localisation des lettres et des phonèmes dans l'hexamètre homérique : développement d'une intuition refoulée de Ferdinand de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 68, p. 149-169.
- Bravo F. (2011), *Anagrammes. Sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Callus I. (2002), « A chronological and annotated bibliography of works referring to Ferdinand de Saussure's anagram notebooks. Part one, 1960-1979 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 55, p. 269-295.
- Choi Y.-H., 1997, *Le temps chez Ferdinand de Saussure*, thèse de doctorat sous la direction de M. Arrivé, Université Paris X – Nanterre.
- Deguy M. (1969), « La folie de Saussure », *Critique* 25, p. 20-29.
- Derrida J. (1967), *De la grammatologie*. Paris : Minuit.
- Ferrándiz R. R. (1998), *Semiótica del anagrama. La hipótesis anagramática de Ferdinand de Saussure*. Alicante : Publicaciones de la Universidad Alicante.
- Gandon F. (2002), *De dangereux édifices. Saussure lecteur de Lucrèce. Les cahiers d'anagrammes consacrés au De Rerum Natura*. Louvain – Paris : Peeters.
- Hartog F. (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*. Paris : Seuil.
- Irigaray L. (1974), « Le schizophrène et la question du signe », *Recherches-Sémiotexte* 16, *Les deux Saussure*, p. 31-42.
- Jakobson R. (1970), « La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *L'Homme* 11/2, p. 15-24.
- Joseph J. E., (2012), *Saussure*. Oxford University Press : Oxford.
- Laplantine C., (2012), « À propos du cours de versification française », in S. Bédouret-Larraburu et G. Prignitz (éds.), *En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ?* Pau : PUPPA, p. 139-150.
- Lacan J. (1966), *Écrits*. Paris : Seuil.
- Lotringer S. (1974), « Le complexe de Saussure », *Recherches-Sémiotexte* 16, *Les deux Saussure*, p. 90-112.
- Katz J. (2009), « Worldplay » in S. W. Jamison, H. C. Melchert & B. Vine (eds.) *Proceedings of the 20th Annual UCLA Indo-European Conference, Los Angeles, October 31-November 1 2008*. Bremen : Hempen, p. 79-114.
- Kristeva J. (1967), « Pour une sémiologie des paragrammes », *Tel Quel* 29, p. 53-75.
- Milner, J.-C. (2009 [1978]), *L'amour de la langue*. Paris : Verdier.
- Mounin G. (1972), *La linguistique du XX^e siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- O'Neill E. G. (1942), « The localization of metrical word-types in greek hexameter : Homer, Hesiod, and the Alexandrians », *Yale Classical Studies* 8, p. 105-178.
- Ricardou J. (1971), *Pour une théorie du nouveau roman*. Paris : Seuil.
- Riffaterre M. (1979), *La production du texte*. Paris : Seuil.

- Sasso G. (1982), *Le strutture anagrammatiche della poesia*. Milan : Feltrinelli.
- Sasso G. (1993), *La mente intralinguistica. L'instabilità del segno : anagrammi e parole dentro le parole*. Genova : Marietti.
- Saussure F. de (1922), *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, éd. C. Bally et L. Gautier. Genève : Payot.
- Saussure F. de (2013), *Anagrammes homériques*, éd. P.-Y. Testenoire. Limoges : Lambert Lucas.
- Saussure F. de (2017), *Choquant d'harmonie. Dossier du cours de versification française, BGE Ms. fr. 3970/f, donné à l'Université de Genève de 1900 à 1909, et Archives de Saussure, « Cahier Parny », 379/9*, ed. F. Gandon. Lambert-Lucas : Limoges.
- Shepherd D. (1982), « Saussure's Vedic Anagrams », *Modern Language Review* 77/3, p. 513-523.
- Shepherd D. (1986), « Saussures Anagramme und die deutsche Dichtung », *Sprachwissenschaft* 11, p. 52-79.
- Shepherd D. (1990), « Saussure et la loi poétique », in R. Amacker et R. Engler (éds.), *Présence de Saussure, Actes du colloque international de Genève (21-23 mars 1988)*. Genève : Droz, p. 235-246.
- Starobinski J. (1964), « Les anagrammes de Ferdinand de Saussure » *Mercure de France* 1204, p. 243-262.
- Starobinski J. (1971), *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.
- Testenoire P.-Y. (2008) « Saussure métricien : les dièses homériques », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 61, p. 43-59.
- Testenoire P.-Y. (2008a) « Une étape inédite de la réflexion anagrammatique : le brouillon d'une lettre de Ferdinand de Saussure à Charles Bally daté du 30 juillet 1906 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 61, p. 239-250.
- Testenoire P.-Y. (2012) « L'origine de l'écriture, un enjeu de la linguistique saussurienne ? », in F. Neveu et alii (éds.), *3^e Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'12*. Lyon : Institut de Linguistique Française – EDP sciences, p. 803-816 : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100145>
- Testenoire P.-Y. (2013), *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Testenoire P.-Y. (2016), « L'ombre du Cours (1960-1980) », *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry* 34, p. 209-227.
- Testenoire P.-Y. (2017), « Saussure et la poétique des langues indo-européennes », in C. Forel et T. Robert (éds.), *Saussure : une source d'inspiration intacte*. Genève : Metis Presses, p. 103-129.
- Todorov T. (1972), « Le sens des sons », *Poétique* 11, p. 446-462.
- Toporov V. N. (1981), « Die Ursprünge der indoeuropäischen Poetik », *Poetica* 13, p. 189-251.
- Watkins C. (1995), *How to Kill a Dragon : Aspects of Indo-European Poetics*. New York : Oxford University Press.
- Wunderli P. (1972), *Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur*. Tübingen : Max Niemeyer.